

GUERLEDAN

Mair de Bretagne, Saint Guen

JUILLET 2023

N° 11

**INAUGURATION
DU GYMNASE**

TRAVAUX

VIE ASSOCIATIVE



TOUT SAVOIR

INAUGURATION DU GYMNASSE	4
LES NOUVEAUX COMMERCANTS	6
BIENVENUE LES LADIES	8
RECENSEMENT MILITAIRE	9
CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS	10
TRANSPORTS SCOLAIRES	10

MIEUX COMPRENDRE

BUDGET MUNICIPAL	12
ZOOM SUR LA TAXE FONCIÈRE	
ABATTAGE DE BOIS	13
RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	
EFFACEMENT DES RÉSEAUX - ST-GUEN... ..	14
FACE AUX INCIVILITÉS	
NOUVELLES TOILETTES PUBLIQUES	
VITESSE AU VOLANT	15
RÉNOVATION DE L'ÉGLISE	
E. DOMALAIN, ORTHOPTISTE	16
S. BIDARD, SHIATSU	
A. CHÉDEVILLE, NATUROPATHE	17

PARTAGER

BOOK HÉMISPÈRES / PETITE ENFANCE	18
RESTAURANT SCOLAIRE	19
FÊTE DES VOISINS - ST-GUEN	20
FÊTE DU LAC	21
RÉTROSPECTIVE	22



CULTURE

SONS DE BRETAGNE	24
DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE	25
FEST NOZ DE LA ST-HERVÉ	26
SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINTE-SUZANNE	28
GRAINES DE MUSIQUE BREIZH NEVEZ	30



MOTS DES ELUS

.....32

AGENDA

.....34

Mairie de Mûr-de-Bretagne
2 rue Sainte Suzanne
Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 51 32

Mairie de Saint-Guen
5 rue du Sénéchal
Saint-Guen
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 54 03

HORAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME

Du 1^{er} sept. au 30 juin : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le samedi : 9h30 à 12h30

Juillet et août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h - (19h30 le vendredi).

Dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

COORDONNÉES & NUMÉROS UTILES

Mairie	02 96 28 51 32 accueil@mairieguerledan.bzh	Ludothèque	02 96 28 54 78
La Poste Mûr-de-Bretagne	02 96 26 05 15	Bibliothèque	02 96 26 09 41
La Poste Saint-Guen	02 96 28 54 03	Cyber commune	02 96 26 06 09
Centre de secours	02 96 26 07 74	Point information emploi	02 96 26 06 09
Pharmacie de garde	32 37	Relais assistantes maternelles	02 96 66 60 50
Cabinet de santé	02 96 26 38 28	Office du tourisme	02 96 28 51 41
Gendarmerie Nationale	02 96 28 51 18	Camping communautaire	02 96 26 01 90
Police municipale	02 96 28 51 32	Base de Plein Air	02 96 67 12 22
Collège Paul Eluard	02 96 28 50 74	Restaurant scolaire	02 96 25 11 34
Collège Saint-Joseph	02 96 28 50 76	Garderie périscolaire	02 96 67 28 29
Ecole publique	02 96 26 08 69	ALSH (centre aéré)	02 96 67 29 09
Ecole Saint-Joseph	02 96 28 54 02	Chenil Service	02 96 58 03 72

1^{ère} de couverture : Gymnase municipal.

Réalisation et impression : Copyplan - Date de parution : juillet 2023

Comité de rédaction : Comité de rédaction : Jean-Noël BALAVOINE, Josette COZ, Mickaël DABET, Géraldine GUILLOUZY, Christelle JÉGOU, Marie-Noëlle JOUANNIC Eric LE BOUDEDEC, Nathalie LE DROG OFF, Jean-François LE DUDAL, Joseph LE GOFF, Marie-Anne LE POTIER et Jean-Paul MAUDIRE



Eric Le Boudec
Maire de Guerledan
Maire délégué
de Mûr-de-Bretagne

Mickael DABET
Maire délégué de Saint-Guen
Vice-président au tourisme
de Loudéac Communauté
Bretagne Centre

Nous sommes ravis de vous retrouver pour ce nouveau bulletin d'information. En 2023, les élus se retrouvent au « milieu du mandat ». Depuis l'élection de 2020 et la pandémie, la crise climatique et la crise énergétique ont pris une importance particulière à l'échelle mondiale.

Dans un contexte inflationniste, certains projets ont pris du retard, d'autres doivent être repensés pour tenir compte des surcoûts et des problématiques environnementales. La thématique de l'eau devient incontournable et nous allons œuvrer pour récupérer les eaux de pluies de nos bâtiments communaux. La perméabilité des places de stationnement sera priorisée pour les nouveaux aménagements des bourgs de Saint-Guen et de Mûr-de-Bretagne. La rénovation des sanitaires, rue du Centre, intègrera la récupération des eaux de pluie. L'éclairage solaire sera renforcé et des panneaux photovoltaïques garniront la toiture du gymnase avant la fin du mandat. Parallèlement, nous poursuivrons nos aménagements aux cimetières en remplaçant certaines allées gravillonnées par de la pelouse, plus facile à entretenir et tellement plus agréable. La création de voies douces sera accentuée pour sécuriser nos enfants, nos cyclistes et nos touristes. Avec l'hydroélectricité, les projets éoliens et le photovoltaïque, nous renforçons petit à petit « un territoire à énergie positive » sur Guerledan, ceci est primordial pour les générations futures. Pour les collectivités, ceci constituera sans aucun doute, à l'avenir, un critère essentiel pour bénéficier des subventions d'État.

Constituée il y a 6 ans, au 1^{er} janvier 2017, la commune nouvelle poursuit son chemin. Avec 2 530 habitants, des écoles et collèges bien remplis, une offre commerciale et artisanale bien garnie,

cette commune nouvelle est une réussite. Nous demeurons une commune de taille modeste et humaine dans laquelle chacun doit trouver sa place : citoyens, élus et agents municipaux. Avec cette commune nouvelle, vous l'avez bien remarqué, nous disposons de moyens financiers renforcés qui nous ont permis de réaliser de multiples investissements telle que la rénovation du gymnase et de ses abords, projet phare du mandat. Nous allons poursuivre notre « feuille de route » et repenser la rénovation du Foyer culturel à Mûr-de-Bretagne pour imaginer le réel et futur usage du bâtiment.

Nous restons optimistes pour l'avenir de Guerledan et concentrés sur votre quotidien. Notre priorité demeure la consolidation de l'offre médicale. Ces dernières années, le parcours de soins s'est amélioré avec l'installation de nouveaux praticiens. Avec la création d'une association des professionnels de santé, tout ce travail portera ses fruits. Nous félicitons tous ces praticiens pour leur travail quotidien.

Pour conclure, nous vous souhaitons un bel été à Guerledan, une saison estivale qui s'annonce riche par sa programmation culturelle et sportive. Nous vous invitons à y participer !

Bonne lecture et à bientôt.

Eric LE BOUDEC
Maire de Guerledan
Maire délégué de Mûr-de-Bretagne

Mickaël DABET
Maire délégué de Saint-Guen
Vice-président au tourisme
de Loudéac Communauté Bretagne Centre



L'inauguration du gymnase municipal et de ses abords s'est déroulée le 24 juin 2023 en présence de nombreuses personnalités, les chefs des établissements scolaires, les présidents des associations sportives et les animateurs sportifs. Enfin ! C'est un outil attendu depuis très

nous fallait un gymnase essentiellement à usage scolaire et pour une pratique sportive de niveau départemental. Dès lors, une réhabilitation semblait suffisante avec agrandissement.

Des esquisses ont rapidement été élaborées et nous avons retenu le cabinet

1 600 000 euros HT (1 598 978 € précisément) a été nécessaire, mais indispensable pour que ce gymnase puisse, à nouveau, accueillir, chaque semaine, pas moins de 600 enfants qui, soit à travers de l'école, soit au travers de leurs clubs, trouveront maintenant les



longtemps sur la commune. L'ancien gymnase, édifié en 1972, était devenu obsolète. Ce projet a été au cœur de notre programme électoral de 2014. C'est réellement en 2016 que nous avons commencé à élaborer notre projet, il aura donc fallu 6 années pour le faire aboutir.

Plusieurs pistes ont été immédiatement évoquées au sein d'un comité de pilotage : arasement, reconstruction, délocalisation. Finalement, en tenant compte de l'usage réel et de la présence du complexe sportif départemental sur la commune, les utilisateurs ont validé de façon unanime qu'il

d'architecture LBL de PONTIVY. Des 800 m² existants, nous avons créé 338 m² supplémentaires pour porter l'ensemble à 1 138 m². L'aire de jeu et les vestiaires ont été agrandis, un local de stockage a été créé ainsi qu'une salle de motricité. De vrais sanitaires, des vestiaires pour arbitres, une infirmerie, une chaufferie, un local technique, une tribune et enfin un hall d'accueil complètent l'investissement.

17 entreprises bretonnes - 1 598 978 € HT lancé en pleine crise sanitaire fin 2020 début 2021, la réception a eu lieu en septembre 2022 pour la rentrée scolaire. Pari gagné. 21 mois de travaux, 17 entreprises et une somme arrondie à

conditions optimales pour leur épanouissement physique. Nous avons dû faire face à des augmentations de tarifs en raison de la pénurie de matières premières pour certains corps de métier mais nous avons toujours réussi à trouver un accord avec les entreprises. Pour financer cet investissement, nous avons aussi sollicité les 18 communes voisines dont les enfants fréquentent le collège départemental. Sur ces 18 communes, seules 3 communes ont répondu positivement à notre demande et nous remercions les collectivités de ST-GILLES-VIEUX-MARCHÉ, ST-MAYEUX et LE QUILLIO pour leur participation.





On peut comprendre l'absence de participation pour certaines collectivités, pour d'autres beaucoup plus proches et membres de l'Entente de GUERLEDAN, la pilule est dure à avaler. 809 233 € de subventions. Au total les subventions s'élèvent à 809 233 € soit 51 % de l'investissement HT, réparties comme suit : Etat : 351 317 €, Département : 323 966 €, Loudéac Communauté Bretagne Centre : 100 000 €, ST-GILLES-VIEUX-MARCHÉ : 13 900 €, LE QUILLIO : 15 290 € et ST-MAYEUX : 4 700 €. Pour ce gymnase, le reste à charge pour la collectivité s'élève donc à 789 715 € HT soit 49 % de l'investissement.

LES ABORDS DU GYMNASÉ

Le gymnase réalisé, un autre chantier débutait à savoir les abords avec un objectif : faciliter et sécuriser la desserte scolaire, proposer une offre de stationnement adaptée pour le collège, pour le gymnase et pour les cars scolaires. Nous avons ainsi réaménagé 1 500 m² de voirie existante et créé 2 800 m² de voirie. L'investissement s'est élevé à 322 533 € HT moyennant un subventionnement de 262 657 € soit 81 % et réparti comme suit : Etat : 96 430 €, Région : 52 500 €, Agence nationale du sport : 83 737 €, Amendes de police : 30 000 €.

Pour ces abords, le reste à charge pour la collectivité s'élève à 59 876 € HT (19 %). Un investissement pour la jeunesse et économe en énergie. C'est un effort important de la collectivité à l'égard de la jeunesse et du monde associatif. L'objectif est atteint et gageons que ce gymnase participe à l'adhésion de tous aux valeurs du sport ! D'un point de vue environnemental, l'outil est très économe en énergie. Il s'agit



d'un chauffage au gaz pouvant évoluer vers le gaz vert. Nous projetons rapidement de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur la toiture avec la création d'ombrières et nous engageons aussi une réflexion sur la récupération des eaux de pluie. Ainsi, au global, l'investissement total sur ce site est de 1 921 000 € HT moyennant 1 071 000 € de subventions soit un reste à charge communal de 850 000 € (45 %). C'est beaucoup d'argent mais directement investi dans l'économie

locale et auprès de nos entreprises. Anticipant une hausse des taux d'intérêts, nous avons contracté un emprunt sur 25 ans au taux fixe de 2.16 % en 2022. Une bonne négociation au regard des taux pratiqués actuellement. Nous remercions toutes les entreprises pour la qualité de ces travaux, le cabinet d'architecte, M. Jean-François LE DUDAL adjoint, M. Maxime MOISAN, directeur des services techniques,

M. Jean-Paul MAUDIRE, directeur général des services, l'ensemble des financeurs, les élus, les membres du comité de pilotage et toutes celles et ceux qui ont apporté leur pierre à cette réalisation et surtout vous, Mesdames et Messieurs, parents, enfants, professeurs, éducateurs, pour

les compliments que vous nous transmettez régulièrement sur ce gymnase.

Mais surtout, une pensée particulière pour notre ami Hervé LE LU, que nous avons mis à l'honneur avec cette inoubliable première édition de la « ST-HERVÉ » le 17 juin. Pensée émue car cela fait tout juste un an qu'il nous a quittés et ses paroles résonnent encore : « Occupez-vous de ce projet et des travaux, moi je m'occupe des subventions ! ».



LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

MARC LE GOFF JARDINS ET ESPACES VERTS CRÉATION, AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN

Après mon diplôme de paysagiste obtenu en 2011, j'ai été embauché dans l'entreprise Kerjardin à Lanester durant cinq années où j'ai développé et perfectionné mes compétences professionnelles.

En 2018, suite au départ à la retraite de mon père, Victor Le Goff, paysagiste à Mûr-de-Bretagne depuis plus de 30 ans, j'ai décidé de m'installer à mon compte. Pour répondre aux besoins de la clientèle, deux sociétés ont été créées. La première, Marc Le Goff Paysage qui réalise la création et l'aménagement de jardins, et notamment les terrasses, allées, installation de clôtures, portails, murets, créations de retenues de terre, massifs et plantations, semis de pelouse, entretien des extérieurs pour les professionnels.

La seconde société s'appelle Marc Le Goff Services Paysage. Elle propose l'entretien des jardins pour les particuliers. Cette société de services permet de bénéficier de 50 % de crédit d'impôts pour tous les travaux de tontes, tailles, débroussaillages, nettoyage de massifs, petits élagages, etc.

Mon activité de chef d'entreprise a démarré en cogérance avec ma mère, Laure Le Goff, et avec l'emploi de deux salariés (un temps-plein et un temps partiel). Dans un premier temps, la société était installée dans les anciens bâtiments de l'entreprise familiale sise à Keriell. En 2021, j'ai acquis un terrain permettant la construction de locaux adaptés à l'évolution de l'entreprise. En septembre 2022, c'est sur la zone artisanale de Toulhouze à Mûr-de-Bretagne - Guerlédan que l'entreprise a établi son siège social. Le bâtiment accueille des bureaux, un atelier et permet, entre autres, le stockage du matériel et des engins.

Les salariés disposent également d'un espace qui leur est réservé.

Prochainement, les futurs clients pourront découvrir un jardin d'exposition où seront présentés les différents aménagements possibles et les matériaux proposés.

Aujourd'hui, l'entreprise continue son développement, tant sur la création et l'aménagement que pour l'entretien des jardins et espaces verts. Outre ses deux cogérants, elle compte désormais quatre salariés répartis dans les deux sociétés.

Marc Le Goff
ZA Toulhouze
Mûr-de-Bretagne - 22530 Guerlédan
06 78 76 69 11
Email : marclegoff22@gmail.com





ARGOAT3D

UNE SOLUTION CONTRE LES NUISIBLES

Je m'appelle Yann Prigent, je suis originaire de Saint-Gelven. Après avoir vécu 30 ans à Paris exerçant dans la sécurité incendie, je suis arrivé sur Mûr-de-Bretagne en 2018 et j'ai créé Argoat3d début janvier 2022. Mon activité consiste à traiter des bois qui ont des vrillettes, capricornes, termites, champignons et combattre les nuisibles (comme les rats et souris, fourmis, mouches, guêpes, les frelons européens et bien sûr les frelons asiatiques dont l'invasion ne cesse de croître). Je me déplace rapidement car le frelon asiatique est le plus agressif et dangereux. J'apporte conseil aux personnes qui souvent sous-estiment le danger. Une des premières recommandations est de ne pas utiliser de bombes aérosols sur un nid assez conséquent. Il est nécessaire de se diriger vers un professionnel. Chaque intervention est unique. Une autre facette agréable de mon métier est le contact avec des personnes toujours sympathiques qui apprécient mes conseils, ce qui est très motivant.

ouvert 7/7j de 7h/22h30

06.59.99.48.36 argoat3d@gmail.com



FLORA VERRE & VERRE À LIER ARTISTES VERRIERS

Depuis le début de cette année, deux jeunes verriers ont pris leurs quartiers dans l'ancienne école Julien Maunoir de Saint-Guen.

première, sous forme de baguettes, est filée ou soufflée dans la flamme. La production va des bijoux aux objets en verre soufflé comme des gobelets ou des carafes. La volonté est de créer des objets mêlant le verre à d'autres matériaux comme le bois et la céramique.

Tous deux redonnent vie à l'ancienne école de la commune de Saint-Guen, ravis de l'espace et de la luminosité des locaux qui leur ont été mis à disposition. Flora et Sébastien aspirent à contribuer à la dynamique de la commune et du territoire et souhaitent partager leurs savoir-faire lors de journées portes ouvertes ou d'initiation aux arts verriers.

Des interventions à destination des écoles sont également envisageables pour éveiller la curiosité sur les métiers d'art dès le plus jeune âge.

Contact :
06 63 14 09 55
sebchollet.pro@gmail.com
06 38 51 17 38
flora.legourriec@orange.fr



Flora LE GOURRIEREC, 26 ans et **Sébastien CHOLLET**, 28 ans sont tous deux diplômés des Métiers d'Art, option Art du Verre. Ils viennent de créer leurs propres ateliers : « **Flora Verre** » pour Flora et « **Verre à Lier** » pour Sébastien. Ils utilisent chacun des techniques différentes pour travailler le verre.

Au sein de l'Atelier Flora Verre, le verre est transformé principalement de deux façons. La première consiste à faire fondre du verre dans un moule ; la deuxième, le thermoformage, permet de déformer des plaques de verre par la chaleur du four pour donner une forme, un motif ou une texture.

Grâce à ces techniques, l'atelier Flora Verre produit des pièces d'art de la table, à destination des chefs de restaurants gastronomiques ainsi que des éléments de décoration destinés à un public plus large. Ces créations sont inspirées par les végétaux et les paysages. Dans l'atelier Verre à Lier, le verre est travaillé au chalumeau. La matière

BIENVENUE LES LADIES À MÛR-DE-BRETAGNE, COMMUNE DE GUERLÉDAN



Après plusieurs arrivées d'étapes du Tour de France masculin, le 12 mai 2023, Mûr-de-Bretagne, terre de vélo, a mis à l'honneur le cyclisme féminin en participant à l'organisation d'une étape de la Bretagne Ladies Tour Ceratizit.

Épreuve internationale, 20 équipes de 6 coureuses françaises et étrangères étaient au départ de l'épreuve.

102 concurrentes ont pris le départ de cette quatrième étape longue de 136 kms reliant Mûr-de-Bretagne à Kervignac dans le Morbihan. La pratique du cyclisme professionnel, autrefois

réservée aux hommes, voit aujourd'hui l'émergence et la reconnaissance du haut niveau du cyclisme féminin. Il garantit un spectacle tout aussi beau et spectaculaire que le cyclisme masculin.

La commune de Guerlédan est fière de faire partie de cette aventure qui soutient et donne de la visibilité aux sports féminins de haut niveau.

En attendant l'arrivée d'une nouvelle étape de Tour de France masculin ou féminin, en haut de notre côte, place au grand prix des commerçants et artisans qui se déroulera le vendredi 25 août.





RECENSEMENT MILITAIRE À 16 ANS

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation

des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

Sont concernées les personnes de nationalité française, âgées de 16 ans. Se présenter à la mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité. Venir le trimestre même des 16 ans afin de ne pas prendre de retard pour accomplir la JDC à suivre.



SEXTANT



Avis de valeur de votre bien OFFERT !

**Concrétisons ensemble votre
PROJET IMMOBILIER**



**Votre conseillère en immobilier sur :
GUERLÉDAN - PONTIVY - LOUDÉAC**



**Corinne
ALLANO**
06 87 54 92 16

corinne.allano@sextantfrance.fr



EIRL Corinne Allano, mandataire indépendant en immobilier immatriculé au RSAC de Saint-Brieuc sous le numéro 422493163 Sextant Propriétés SAS au capital de 137 593 €. R.C.S Nanterre n° 522 780 014, Code APE : 6831Z, N° de TVA intracommunautaire : FR16522780014, Siège social : Sextant France, 183 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine - France Carte professionnelle Transaction sur Immeuble et fonds de commerce N° CPI 7501 2018 000 037 419 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France le 01/07/2021. Absence de garantie financière, aucun manquement de fonds.



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Lors de sa visite du 27 Janvier 2023, M. COCHU, Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Brieuc, a sollicité la commune de Guerlédan pour la mise en place d'un dispositif de recueil des titres électroniques sécurisés : cartes nationales d'identité et passeports. Aujourd'hui, dans tous les départements, les délais de délivrance sont excessivement longs. La multiplication des sites de délivrance doit permettre de résorber le retard pris et de faire face à une demande qui s'accroît chaque année.

Une convention a été conclue entre la commune et l'État. Elle prévoit notamment un financement,

proportionnel au nombre de titres délivrés dans l'année. Un montant annuel de 22 000 € est attendu. La mairie de Saint-Guen accueillera ce nouveau service à compter du 11 septembre 2023. Il sera assuré par Rozenn MORZADEC et Pauline LE DUAULT. Auparavant, des travaux seront réalisés pour adapter l'accueil et un bureau spécifiquement affecté à cette mission.

MODE D'EMPLOI :

- ▶ Un rendez-vous est pris en ligne.
- ▶ Le dossier doit être complet lors de ce rendez-vous sinon un autre rendez-vous devra être fixé.
- ▶ Durée du rendez-vous : 20 minutes en moyenne.
- ▶ Les demandes doivent être préremplies via Internet sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) ou auprès des agents de France Services (basés à l'Espace Culturel Alain AUFFRET à Mûr-de-Bretagne ou à la mairie de Saint-Guen). Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.
- ▶ Le délai moyen entre la demande et la remise du titre sécurisé est aujourd'hui estimé à 3 semaines.
- ▶ Le demandeur est informé dès réception de son titre en mairie.
- ▶ Le titre est remis entre deux rendez-vous de demandeurs.
- ▶ L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur est obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre. La prise d'empreintes est aussi obligatoire pour le retrait du titre.
- ▶ La demande de titre d'identité peut être faite dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Toutefois, le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La commune de Guerlédan participe financièrement aux dépenses du transport scolaire des familles, à raison de 50 % du montant de la dépense, pour les élèves résidant dans la commune et empruntant le transport scolaire en direction des lycées, des classes de 3^e spécialisées, des

collèges et des écoles primaires de Guerlédan. Les familles éligibles doivent nous fournir :

- ➔ Un **certificat de scolarité pour l'année en cours**,
- ➔ Un **RIB**,
- ➔ Un **justificatif de paiement de la facture de transport**.

NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE BIEN VOULOIR PARTAGER CETTE INFORMATION
(LA LOI RGPD NE NOUS PERMET PLUS D'AVOIR ACCÈS AUX COORDONNÉES DES FAMILLES CONCERNÉ)

Inter **Marché**
contact

GUERLÉDAN

partenaire de la vie locale

**OUVERT
LE DIMANCHE MATIN**



Drive



Laverie



Reproduction



24
24
Station service



Gonfleur pneus



Intermarché est un service de la société Inter-Marchés, filiale de la Société Générale de Commerce de Gros et de Distribution, 100 rue de la République, 92100 Nanterre, France. © 2013 Inter-Marchés



Groupama
la vraie vie s'assure ici

8 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN
Tél. : 02 96 26 06 06 - Site : www.groupama.fr

Boscher
VOLAILLES

**NOUS RECRUTONS !
REJOIGNEZ-NOUS !**



02.96.67.10.30



personnel@boscher-volailles.com



BUDGET MUNICIPAL 2023

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Le budget communal 2023 s'emploie à maintenir la qualité des services de proximité, tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie et ce, dans un contexte inflationniste sans précédent.

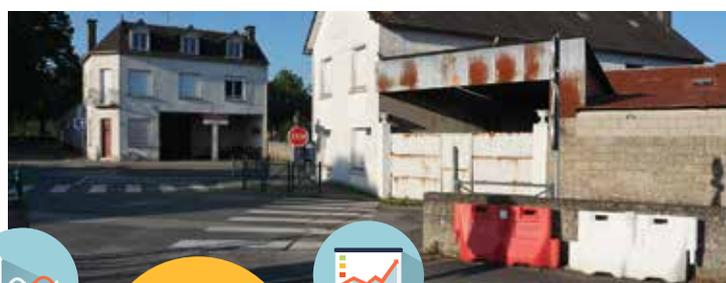
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023			
DÉPENSES		RECETTES	
Approvisionnements (eau, gaz, électricité, fournitures) et entretien	870 000 €	Produits des services (restaurant scolaire, bibliothèque, garderie, ventes diverses)	311 000 €
Charges de personnel	1 478 000 €	Impôts, taxes et intercommunalité	1 861 000 €
Charges de gestion courante (subventions aux associations, contributions diverses)	585 000 €	Dotations et participations (État, Région, Département)	920 000 €
Charges financières et amortissements	296 000 €	Produit des locations	402 000 €
Excédent dédié à l'investissement	265 000 €		
	3 494 000 €		3 494 000 €

INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS			
2 720 000 € TTC			
Bâtiments communaux (Mairie et gîte de Saint-Guen – Toiture de l'église Saint-Pierre – Sanitaires rue du Centre – Maison de retraite – Logements locaux – Le « Petit Monde » – Gendarmerie)	880 000 €	Voirie et réseaux à Saint-Guen	145 000 €
Finalisation du gymnase municipal et de ses abords	195 000 €	Rénovation des chapelles Sainte-Suzanne et Saint-Pabu	565 000 €
Aménagement du carrefour Sainte-Suzanne et de la desserte scolaire	175 000 €	Acquisitions foncières et immobilières	120 000 €
Acquisition de matériel, foyer culturel, cimetière	80 000 €	Anse de Landroannec	80 000 €
Voirie et réseaux à Mûr-de-Bretagne	425 000 €	Voies douces vélo	55 000 €

Pour ce programme d'investissement, nous bénéficions de **1 227 000 €** de subventions à percevoir.

Avec le remboursement de TVA, la cession d'immeubles, les demandes de financement complémentaires et les excédents de fonctionnement, le recours à l'emprunt sera limité.

DONNÉES FINANCIÈRES	
Dette au 1^{er} janvier 2023	3 986 374 €
Durée résiduelle	11 années
Taux moyen	1,94 %
Annuité 2023	426 656 €
Capacité d'autofinancement 2022	630 238 €



ZOOM SUR VOTRE TAXE FONCIÈRE 2023

VOTRE TAXE FONCIÈRE 2023, EXIGIBLE EN OCTOBRE 2023, COMPORTERA DEUX VOILETS :

UN VOLET COMMUNAL

avec une base qui évoluera de 7,10 % (décision gouvernementale) et un taux qui évoluera de 3 % (décision municipale). En moyenne, à l'échelle de la commune, l'évolution de cette base et celle du taux représenteront 46 € par foyer.

Avec un taux inférieur à 40 % (38,74 % précisément), le taux communal de la taxe foncière reste attractif et inférieur à la moyenne des communes similaires du département.

UN VOLET INTERCOMMUNAL

comprenant la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui remplacera la redevance collectée, habituellement facturée aux mois de juin et de décembre.

L'exonération de la taxe d'habitation reste en vigueur et compensera largement la hausse des taxes foncières pour celles et ceux qui en étaient redevables.

Pour le règlement de votre taxe foncière, vous pourrez demander une mensualisation à compter du 1^{er} janvier 2024.



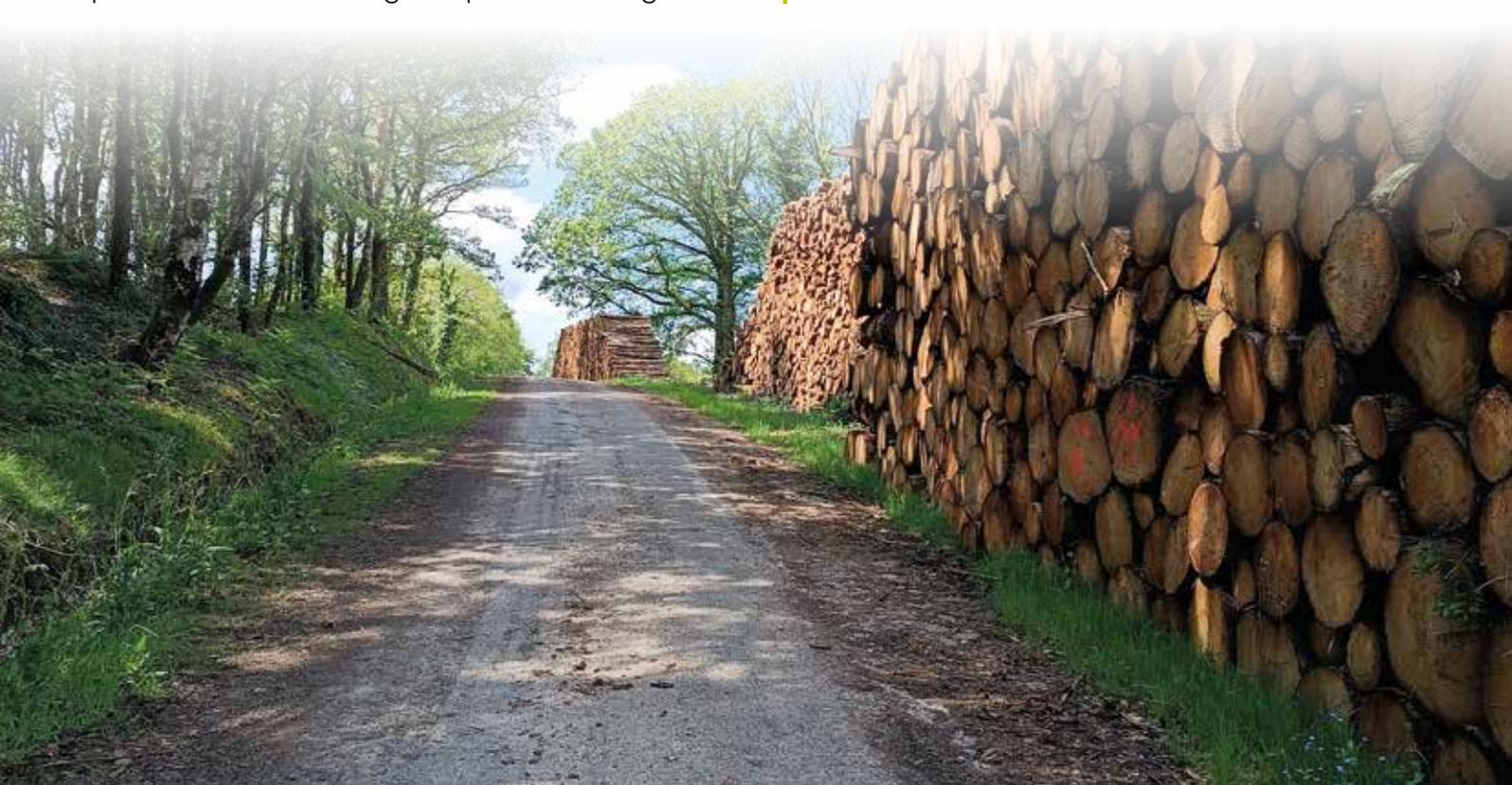
ABATTAGE DE BOIS POUR RENOUVELLEMENT

Fin des années 1980, des résineux ont été plantés sur la Lande de Saint-Guen. 35 années plus tard, les arbres d'une parcelle ont été abattus et un éclaircissement a été effectué.

L'entreprise Gauthier (44) a géré cette opération : abattage, élagage, découpe des troncs et mise en lots avant le transport dans deux usines différentes en fonction de leur diamètre. L'une transformée en palettes et l'autre en cagettes pour fruits et légumes.

Nous attendons une proposition de cette société pour replanter cette parcelle après le broyage des souches et le nettoyage du site. Cette plantation sera entretenue pendant 30 à 35 années pour arriver à la fin du cycle de ces arbres.

Avec l'opération « Un enfant, un arbre », nous confortons ainsi notre objectif de plantations d'arbres sur la commune.



RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET LOTISSEMENTS DÉJÀ ACCORDÉS

En fin d'année 2022, un courrier des services de l'Etat (DDTM 22) mettait en évidence la non-conformité du système d'assainissement de nombreuses communes du département dont Guerlédan et plus précisément de la station d'épuration de Pont-Alpin à Mûr-de-Bretagne.

En effet, les constatations réalisées démontraient un apport de surcharges hydrauliques trop important tant sur le réseau d'assainissement qu'à la station d'épuration. Ces surcharges ont eu et ont encore pour conséquences des débordements dans le milieu naturel lors d'orages ou encore de pluies continues.

En l'état actuel, tout permis pour des constructions nouvelles ne peut être délivré, excepté pour celles qui prévoient leur propre système d'assainissement et lotissements déjà accordés.

Ce même courrier indiquait également que désormais aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée tant que les conditions de collecte et de traitement des eaux usées ne seront pas conformes à la réglementation en vigueur.

Pour remédier à ces problèmes, un diagnostic des réseaux a été commandé par Loudéac Communauté, en charge de l'assainissement. Il a été réalisé courant mars 2023 par l'entreprise A3 Contrôles et Diagnostic, de Montauban-de-Bretagne (35).

A la suite, un programme de travaux sera établi afin de réaliser la séparation la plus totale possible des différents réseaux (eaux pluviales et eaux usées). Nous avons été très réactifs sur le sujet et avons provisionné 200 000 € de travaux au titre de l'année 2023, pour une première tranche. Il convient de réparer les erreurs du passé, ce qui justifie la décision d'augmenter la fiscalité.

De même, chacun devra également vérifier et éventuellement faire le nécessaire pour que le réseau des eaux pluviales de sa propriété ne soit pas raccordé à l'assainissement collectif.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX À SAINT-GUEN

Lors du conseil municipal du 9 février 2023, l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques des rues Théodore Botrel et du Sénéchal à Saint-Guen a été voté. Le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE) a chiffré le projet d'effacement. Le conseil municipal a ensuite validé l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Le réseau de l'éclairage public n'a, quant à lui, pas été retenu. En effet, le conseil a préféré retenir l'installation de candélabres solaires dans un souci d'économie financière mais aussi pour les aspects écologiques et d'autonomie de production.

Le montant global des travaux est de 170 100 € TTC, le montant à la charge de la commune est de 89 766 € TTC. A ceci se rajoutera le coût des candélabres, en cours de chiffrage.

Le SDE a fait procéder à l'étude technique de l'effacement et du raccordement aux édifices de ces deux rues. Les propriétaires ont reçu le plan de raccordement des réseaux à leur propriété. Dès que l'accord de chacun d'entre eux aura été recueilli, les travaux pourront commencer.



FACE AUX INCIVILITÉS... UN REMÈDE DISSUASIF

Depuis déjà longtemps, la commune est victime de nombreuses incivilités, de dégradations plus ou moins importantes, de vandalisme et aussi de vols.

Trop souvent, les assurances ne prennent pas en considération tous les frais de réparation ou de remplacement, appliquant tout naturellement le principe de la franchise. Le problème existe et est récurrent.

Pour y remédier, un système de vidéosurveillance, soumis à autorisation préfectorale, sera installé progressivement sur les bâtiments les plus sensibles de la commune et aussi aux endroits où les rassemblements de personnes sont fréquents.

Ainsi ce système, qui se veut avant tout dissuasif, sera mis en place dès obtention de toutes les autorisations sur le site de Landroannec, victime plusieurs fois cette année de vols et de dégradations.

AU REVOIR BAINS-DOUCHES ET PASSOIRE THERMIQUE, BONJOUR LES NOUVELLES TOILETTES PUBLIQUES !

SOUVENIRS OU PATRIMOINE.

Les bains-douches de la rue du Centre à Mûr-de-Bretagne sont certainement encore dans la mémoire

de nos aînés. Ce bâtiment de qualité a été surélevé, en son temps, par une structure construite en bois destinée à recevoir, pendant de longues années, l'office de tourisme puis des associations dans le cadre de leurs activités. Aujourd'hui, véritable passoire thermique, l'endroit n'est plus attractif tant il y fait chaud l'été

et froid l'hiver. Finalement, seules les toilettes du bas ont encore leur utilité mais sont, elles aussi, vétustes.



Une étude pour la rénovation de l'ensemble a été réalisée... mais compte-tenu de son état (en particulier de l'étage) et du coût annoncé, il est apparu

plus judicieux de déconstruire la partie en bois et de transformer le rez-de-chaussée.

De nouvelles toilettes y seront créées et, en lieu et place des bains-douches, un local à usage de bureau ou commercial verra le jour. La partie supérieure sera aménagée

de manière à recevoir les randonneurs de passage. Des bornes de recharge pour vélos électriques seront installées.

VITESSE AU VOLANT

Des excès de vitesse sont constatés à divers endroits de la commune. Nous disposons de quatre radars pédagogiques, deux fixes : rue de la Libération à Saint-Guen et rue de l'Argoat à Mûr-de-Bretagne ainsi que deux mobiles, que nous déplaçons régulièrement. Ils permettent chaque jour de contrôler la vitesse, de connaître le nombre de véhicules, de rappeler leur vitesse aux conducteurs.

A Saint-Guen, rue de la Gare, 230 véhicules ont été comptabilisés en moyenne chaque jour. Cette

rue croise la voie verte sur laquelle passent de nombreux piétons et cyclistes. La vitesse moyenne est de 57 km/h avec un maximum relevé de 131 km/h au lieu des 50 réglementaires. Après la mise en place d'un ralentisseur provisoire (écluse posée de chaque côté de la route), elle est descendue à 47 km/h pour un maximum relevé à 104 km/h.

A Mûr-de-Bretagne, rue de l'Argoat, la vitesse moyenne enregistrée est légèrement supérieure avec un nombre de véhicules

bien plus important, 700 par jour. Au vu de ces relevés, il a été décidé la **MISE EN PLACE D'UN PLATEAU SUR CHACUNE DE CES RUES.**

Ces ralentisseurs d'une longueur de 20 à 30 m et surélevés de 15 cm maximum (préconisation du Département) seront accompagnés d'une signalisation particulière. **Leur pose est prévue au 4^e trimestre.** Ces aménagements seront en partie subventionnés par le plan vélo N° 2.



RÉNOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

Suite à des infiltrations, de nombreuses interventions sur la couverture de l'église ont été enregistrées très régulièrement ces dernières années.

L'étude réalisée par M. LE MOEN, architecte spécialisé dans la conservation et la rénovation de tels édifices, a démontré que des travaux devaient être effectués.

Ils concernent d'une part la réfection de l'ensemble de la couverture et d'autre part la dépose et le remontage des gables des fenestragés (chiens assis en granit de chaque côté de l'église) afin qu'ils retrouvent leur aplomb d'origine.

Dans la continuité, une mise en valeur des vitraux avec un éclairage spécifique sera réalisée.

Ces travaux sont estimés à 345 000 € TTC, pour lesquels nous bénéficions d'une subvention de 159 000 € du Département.



TROIS ENTREPRISES INTERVIENNENT SUR LE SITE :

- ➔ **l'entreprise LE ROC'H de Pontivy** pour la couverture
- ➔ **les ateliers D.L.B. de Gouesnou (29)** pour les éventuels travaux sur la charpente,
- ➔ **l'atelier du Granit Y. JAOUEN de Pleyben (29)** pour la maçonnerie.



ÉLODIE DOMALAIN, ORTHOPTISTE

Diplômée en 2017, je suis salariée depuis 5 ans et demi dans un cabinet ophtalmologique privé à Saint-Brieuc et récemment installée en libéral à Guerlédan (Mûr-de-Bretagne). Ce qui me tient à cœur dans mon projet d'installation, c'est de permettre un accès orthoptique à tous, à partir de l'âge

de 9 mois jusqu'à la personne âgée, présentant un handicap ou non, personnes sourdes / malentendantes (connaissance niveau A2 en langue des signes).

Pour accéder aux soins orthoptiques, il est nécessaire de se munir d'une ordonnance médicale avec la mention « Bilan orthoptique + plainte associée ».

**Cabinet d'orthoptie,
3 place Sainte-Suzanne, Mûr-de-Bretagne 22530 Guerlédan
06 49 10 06 60 (appels et SMS).**

QUAND VENIR VOIR L'ORTHOPTISTE ?

◆ Gêne visuelle type vision floue, fatigue visuelle, difficulté d'adaptation aux lunettes, gêne visuelle devant les écrans

◆ Maux de tête / vertiges

◆ Dépistage strabismes / amblyopie chez l'enfant

◆ Déséquilibre binoculaire

◆ Paralysie oculomotrice

◆ Basse vision de la naissance au grand âge

◆ Troubles des apprentissages

◆ Troubles neurovisuels

SOPHIE BIBARD ET LES BIENFAITS DU SHIATSU

Fascinée depuis toujours par le corps humain et curieuse de son fonctionnement dans sa globalité, ma rencontre avec le Shiatsu m'est apparue comme une évidence.

Diplômée depuis 10 ans d'une formation de 3 ans à l'École de Shiatsu Thérapeutique de Paris, j'ai d'abord pratiqué en collectif dans divers lieux sur Paris et Rennes dans le but de faire découvrir le Shiatsu et le rendre accessible au plus grand nombre.

Installée depuis deux ans à Guerlédan, je suis très heureuse de pouvoir continuer à pratiquer cette fois-ci à mon domicile. Shiatsu est une technique de soin japonaise qui utilise les manipulations et les pressions



avec les doigts afin de tonifier et de détendre le corps.

Cette thérapie manuelle tient ses origines dans l'acupuncture et la médecine orientale. Les séances sont individuelles en position allongée (sur le dos, le ventre ou le côté) sur un futon posé au sol, il est recommandé de porter une tenue souple et chaude.

Envie d'essayer ?
Je vous attends dans un cadre professionnel, lumineux et calme à mon domicile.

**3 rue de la Vallée,
Mûr-de-Bretagne, 22530 Guerlédan.
06 58 32 95 16
sophiebibardshiatsu-massage-guerledan.com**

AUDREY CHÉDEVILLE, NATUROPATHE

Audrey Chédeville, naturopathe, réflexologue et phyto-aromatologue, consulte au foyer culturel (salle des fêtes) de Mûr-de-Bretagne.

« Je m'intéresse depuis longtemps à l'environnement et aux plantes médicinales, je voulais un métier qui me corresponde mieux, être indépendante tout en interagissant avec les gens et en les accompagnant vers le mieux-être ». Membre de l'OMNES, et certifiée par la FENA, Audrey Chédeville exerce son activité dans plusieurs cabinets pour partager les bienfaits de la naturopathie, de la réflexologie plantaire et du massage bien-être.

Lorsqu'un dysfonctionnement survient, la naturopathie s'attache à rechercher les causes qui peuvent être physiques, psychiques et/ou émotionnelles. Par des conseils naturels adaptés, principalement liés à l'hygiène de vie, à l'alimentation, à la gestion du stress et des émotions, la naturopathie vise à soutenir l'énergie vitale de la personne, énergie que le corps mobilise pour s'adapter aux différentes situations et s'auto-réparer. Cette approche s'adresse donc à tous, quel que soit votre âge, votre état de santé ou votre mode de vie. À la fois préventive et curative, la naturopathie s'accorde parfaitement avec d'autres

pratiques. Les naturopathes ne sont pas des médecins, ne diagnostiquent pas et n'interfèrent pas avec les traitements prescrits. La naturopathe propose également des séances de réflexologie plantaire (qui permettent de travailler sur différentes zones du corps en stimulant les points réflexes des pieds), un modelage énergétique (un massage doux et puissant du visage et du corps aux huiles végétales) et un modelage flash du dos. En parallèle, Audrey Chédeville propose tout au long de l'année divers ateliers, conférences, balade nature et interventions en Consultation le vendredi après-midi et samedi sur rendez-vous.

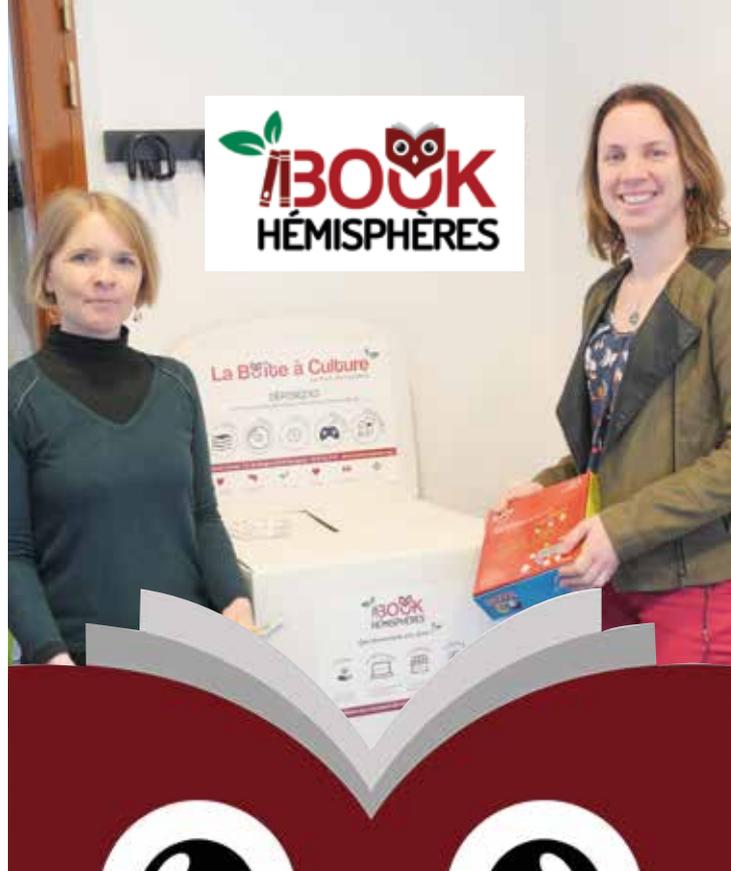


**Consultation le vendredi après-midi et samedi sur rendez-vous, sur Médoucine ou au 06.68.11.74.81
audreychedeville-naturopathe.com
Cabinet face au parking de la Salle des Fêtes
1 Rue du Pont de Fer - Mûr-de-Bretagne
Guerlédan**

PARTAGER

BOOK HÉMISPHERÈS

La Bibliothèque de Guerlédan et Book Hémisphères, entreprise d'insertion sociale à but non lucratif, spécialisée dans le réemploi du livre et des produits culturels, ont noué un partenariat permettant de donner une seconde vie aux livres de la Bibliothèque ainsi qu'aux dons du public. Les livres sortis des collections de la Bibliothèque ainsi que les ouvrages, CD et DVD issus des dons des particuliers peuvent désormais être recueillis dans une « boîte à culture », installée dans l'entrée de l'Espace Culturel Alain Auffret. Les ouvrages collectés seront, selon leur état, distribués à des associations caritatives partenaires, vendus lors de braderies ou encore recyclés.



PETITE ENFANCE

L'ALSH « **LE PETIT MONDE** » accueille à l'année, excepté aux vacances de Noël, jusqu'à 50 enfants de 3 à 12 ans dans un cadre très agréable. 2 492 journées d'inscription ont été comptabilisées en 2022.

Depuis l'automne 2022, les enfants peuvent profiter d'un préau construit à l'arrière du bâtiment.

A chaque période, une thématique est choisie en concertation avec l'équipe pour y proposer des activités riches et variées. L'ALSH répond aux besoins et au rythme de l'enfant en toute sécurité (affective, morale et physique) en privilégiant les temps de détente et de plaisir.

Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés et professionnels. Au quotidien, la directrice Carole Cail et son équipe mettent en œuvre une transmission de



connaissances et l'apprentissage de la communication. Nous les remercions pour le travail réalisé.

La devise des enfants :
« OUBLIER LA PERFECTION
ET FAIRE DE SON MIEUX ! »



RESTAURANT SCOLAIRE



Le restaurant scolaire municipal, lieu de vie et d'apprentissage aux goûts, permet aux écoliers de Guerlédan de profiter d'une cuisine de qualité, faite sur place par une équipe de professionnels, dans un cadre agréable, clair et fonctionnel.

Environ 220 repas y sont préparés quotidiennement par 4 agents, ce qui représente plus de 27 000 repas en 2022. Le service est ensuite assuré par 9 agents et se déroule en deux temps : le premier service à 11h50 et le deuxième à 12h35. Ces deux services ont été mis en place suite à la Covid en 2020. Avec le recul, cette organisation permet une ambiance plus sereine dans le restaurant.

Depuis la rentrée de septembre 2022, une charte du comportement, élaborée en collaboration avec les enfants, le personnel et les enseignants, a été mise en place. Elle permet de redéfinir les droits et les devoirs de chacun. Les menus sont élaborés par Sylvie Videlo, notre cheffe cuisinière, avec la volonté d'utiliser des produits locaux (Crêperie de Guerlédan, Ferme des Horizons, Fournil de Guerlédan, Intermarché, Le Lavandier, Les Vergers de Guerlédan, Ker Ronan, Gaëc du Mignon Poulpry, ...).

Il y a également une convention annuelle avec AMO Valaé pour les autres fournisseurs (approvisionnement de proximité). Se nourrir avec des produits locaux et d'origine française est une démarche responsable et de soutien à notre agriculture.

A compter de septembre 2023, le tarif du repas sera de 4,05 € pour les enfants de Guerlédan et de 4,55 € pour les enfants extérieurs à la commune.



Le prix de revient du repas est de 8,77 € avec une part allouée aux denrées supérieure à la moyenne. Malgré la hausse des prix des différentes denrées, le choix a été fait de maintenir les quantités dans les

assiettes, tout en adaptant les portions aux différents appétits.

« Ici pas de gaspillage, les assiettes sont rendues propres ! ». Un repas apprécié des enfants : quelle belle récompense pour notre cuisinière et nos agents !



PARTAGER

FÊTE DES VOISINS À SAINT-GUEN

Le vendredi 12 mai, le comité des fêtes de Saint-Guen, présidé par Christian Desbois, organisait sa douzième soirée « Fête des voisins » qui avait pour thème « Venez déguisés ».

De nombreux participants de tout âge ont joué le jeu. Le rassemblement sur le parking de la salle des fêtes où devait être servi le verre de l'amitié a été contrarié par une température vraiment fraîche !

Tout le monde s'est regroupé à l'intérieur pour continuer la soirée dans de bonnes conditions. Chacun pouvait partager son pique-nique sans oublier de faire goûter sa bouchée aux voisins ! Une soirée colorée et chaleureuse.

Le comité prépare déjà les fêtes de la Madeleine, qui auront lieu le dimanche 23 juillet : repas champêtre à l'étang, jeux aquatiques.



Service de couture,
Retouches, Ameublement
Personnalisations et Upcycling.

Nous faisons perdurer vos
vêtements dans le temps en leur
donnant une seconde vie.

13 rue de l'Eglise 22530 Mûr de Bretagne

GUERLÉDAN

les-mains-de-fee.fr

06 68 95 18 03



Nouveauté : prochainement ouverture d'un espace **MERCERIE**

RÉTROSPECTIVE

PREMIER SEMESTRE

Le maire, Eric Le Boudec, lors de la cérémonie des vœux, en compagnie des doyennes de la commune

Vœux à Saint-Guen, en présence de la conseillère départementale Céline GUILLAUME, du sénateur des Côtes d'Armor Alain CADEC et du député Marc LE FUR.

La collecte des journaux organisée par l'association de sauvegarde de la chapelle Sainte-Suzanne a déménagé dans l'ancien centre de secours, à côté de la gare. Dépôt tous les premiers samedis du mois.





66 Fête des mères, année record avec 32 naissances sur Guerlédan.



Demi-journée citoyenne à Saint-Guen et à Mûr-de-Bretagne. Peu de bénévoles mais toujours aussi efficaces. Nous comptons sur vous pour les prochaines éditions.



Cérémonie du 8 mai à Mûr-de-Bretagne, en présence de Sandrine Toulouse décorée de la médaille militaire.

Les « Sons de Bretagne » sont nés de la création de la commune nouvelle de Guerlédan en 2017.

La volonté était de faire découvrir le patrimoine de notre collectivité à travers des concerts de qualité, gratuits et variés. Rapidement, ces manifestations ont trouvé leur vitesse de croisière et ont suscité un vif intérêt auprès de notre population. Les concerts sont sonorisés et les lieux mis en lumière permettant ainsi de vivre des émotions intenses. Chacun peut alors découvrir ou redécouvrir ces lieux le temps d'un instant musical.

Le périmètre s'est très vite élargi aux communes voisines et le succès là encore ne s'est pas fait attendre. Les « Sons de Bretagne » devenaient alors les « Sons de Bretagne, de l'Oust à Guerlédan ».

Le 19 avril dernier, l'association « Sons de Bretagne et d'ailleurs » a été créée entre les communes de Guerlédan, Allineuc, Hémonstoir, Merléac, Le Quillio, Saint-Caradec, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Mayeux.

SONS DE BRETAGNE & D'AILLEURS

L'objectif est de faciliter l'organisation et la programmation des concerts mais aussi le financement pour rémunérer les artistes.

Le bureau a été composé comme suit : Mickaël DABET président, Laurent BERTHO et Joël CARRE vice-présidents, Eric LE BOUDEC trésorier, Xavier HAMON secrétaire.

La programmation est faite en collaboration avec Philippe GUILLO, responsable de Koroll Sonorisation. Nous serons ravis de vous accueillir dès le 29 juin dans la chapelle Sainte-Suzanne pour le premier concert.

RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ !

29 juin MÛR-DE-BRETAGNE

Chapelle Ste-Suzanne

Quatuor poisson chat

(flûte/accordéon/violon/violoncelle)

27 juillet ST-MAYEUX

Chapelle St-Maurice

Jean-Michel Veillon et Nicolas Quemener

(Duo flûte/guitare/chant)

17 août MERLÉAC

Chapelle St-Jacques

Kanour Noz

(Trio contrebasse/chant/harpe)

6 juillet ST-CARADEC

Parvis de l'église

Hina

(Quatuor violoncelle/accordéon/chant/percu)

3 août ALLINEUC

Manoir de Bosméléac

Jean-Baptiste Henry

(Bandonéon)

24 août LE QUILLIO

Chapelle St-Maurice

Soïg Sibérl et Alain Genty

(Duo guitare/basse)

13 juillet ST-GILLES-VX MARCHÉ

Chapelle St-Yves

Maud Madec et Guwan Liard

(Duo chant/bombarde/viele)

10 août MÛR-DE-BRETAGNE

Manoir de la Roche

Heikki Bourgault et Erwann Tobie

(Duo guitare/accordéon)

31 août ST-GUEN

Chapelle St-Maurice

Sylvain Girault et Mathieu Hamon

(Duo de chanteurs)

20 juillet HÉMONSTOIR

Moulin de Belle-Isle

Les frères Paranthoen

(Duo accordéon/violon)



DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE

Scannez un QR code et la visite d'un lieu patrimonial s'offre à vous.

Désormais les visiteurs pourront admirer les églises de Mûr-de-Bretagne et Saint-Guen ainsi que les chapelles de Sainte-Suzanne et Saint-Pabu grâce à leur téléphone ou tablette.

Sur proposition de Monsieur Panheuleux, passionné de patrimoine et télé-pilote de drones, la commune a choisi ces quatre édifices afin de faire découvrir à tous les merveilles qui s'y trouvent.

Cet outil vous permettra de visiter ces monuments comme si vous y étiez. Ce qui s'avérera une alternative intéressante pour les chapelles de Sainte-Suzanne et de Saint-Pabu dont les accès au public sont actuellement restreints.

Regarder c'est bien, avoir les explications c'est mieux. Suite à un travail de recherche précis et complet effectué par Henri Panheuleux, tout est commenté et documenté : lambris, statues, cloches, tableaux et inscriptions à l'intérieur et à l'extérieur.

Les plaques avec les indications seront installées près des monuments.

Vous pouvez déjà accéder à la visite de Sainte-Suzanne et l'église de Saint-Guen en scannant le QR code suivant.



Chapelle Sainte-Suzanne



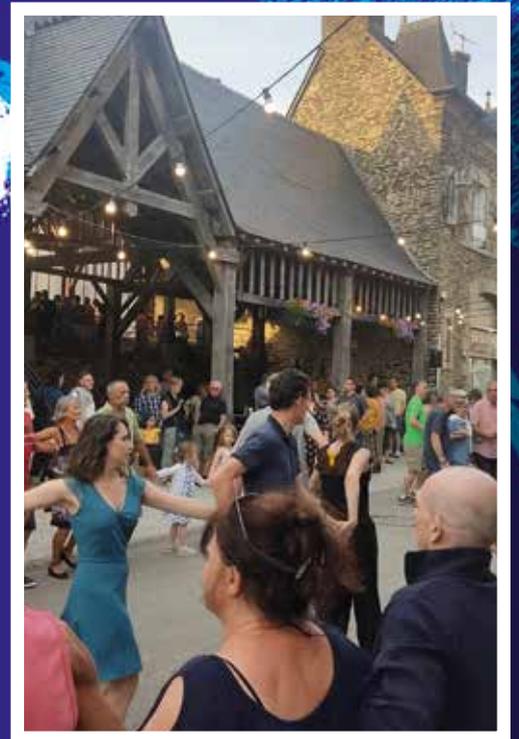
Église de Saint-Guen



FEST-NOZ

DE LA ST-HERVE

Recettes au profit des associations RAYON de SOLEIL et SAUVEGARDE de LA CHAPELLE STE-SUZANNE



17 JUIN 2023

Halles Hervé LE LU - Place de l'Église
Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLEDAN

MUR



OPTIQUE



VISION
de l'ENFANT



EXAMEN NON
MEDICAL de VUE



VERRES
PROGRESSIFS



LENTILLES de CONTACT



SPORT à la VUE



Votre opticien s'engage

Qualité de service certifiée
AFNOR Certification



02 96 25 17 96 www.muroptique.fr



9 rue de l'église - Mûr de Bretagne - 22530 GUERLEDAN



Avec et Sans RDV



Mardi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30
Mercredi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30
Jeudi 9h00 - 12h30 / Fermé - Déplacement à domicile & EHPAD
Vendredi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30
Samedi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 17h00

CULTURE

SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINTE-SUZANNE

La construction de la chapelle Sainte-Suzanne date du XV^e siècle. Le clocher, la sacristie et la voûte lambrissée sont du XVIII^e siècle. La chapelle est surtout connue pour la voûte lambrissée entièrement décorée couvrant l'ensemble de la nef, le chœur et le transept. D'un plan en croix, elle se compose d'une nef, d'un transept et d'un chevet plat, prolongé à l'Est par la sacristie. À l'Ouest, s'élève un puissant clocher-porche d'une hauteur de trente-deux mètres. Elle a été classée aux Monuments Historiques le 04 juin 1952.

DANS LE CŒUR DES MÛROIS, ELLE EST APPELÉE LA PETITE «SIXTINE» BRETONNE

L'association de Sauvegarde de la chapelle Sainte-Suzanne a été créée en 2017 pour aider la commune à la restauration de l'édifice en récoltant des fonds au travers des dons reçus, en proposant des événements régulièrement et une collecte de journaux, papiers divers de manière mensuelle tout en mettant toujours en valeur l'édifice. L'association a été reconnue d'utilité publique en date du 6 septembre 2017.

OBJECTIFS DE LA RESTAURATION

Le périmètre de l'opération inclura l'ensemble de l'édifice à l'exception du clocher, du mobilier et de la sacristie. Le programme comprendra les travaux suivants, par ordre de priorité et dans la limite des crédits affectés par le maître d'ouvrage à leur réalisation :

- L'assainissement de l'édifice,
- La restauration de l'ensemble des élévations extérieures et intérieures,
- La restauration de la charpente, de la couverture, de la voûte lambrissée et de sa polychromie,
- La restauration des sols, des vitraux et des menuiseries extérieures et intérieures,
- La rénovation des installations électriques et de l'éclairage intérieur,
- La mise en accessibilité du monument,
- Le renforcement de la sécurité et de la sûreté du monument.

Montant total des travaux	1 522 000,00 €
Montant des subventions	1 024 900,00 €
Part restant à charge de la commune	497 100,00 €

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

Pour les entreprises : votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% du don (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT).

Ex : 500 € de don = 300 € d'économie

Contreparties pour les donateurs :

Reçu fiscal + visite de chantier + invitation à l'inauguration + nom du donateur dans un espace dédié.

Vous pouvez faire votre don par :

1 / VIREMENT

IBAN de l'association : FR76 1220 6022 0056 0125 8673 124

BIC : AGRIFRPP822

2 / PAR COURRIER

retournez ce bon de souscription avec votre règlement **par chèque** à l'ordre de : « **Association de Sauvegarde de la chapelle Sainte-Suzanne, Mairie, Mûr-de-Bretagne, 22530 Guerlédan** »

➤ Le montant de mon don est de : euros

➤ Nom, Prénom et/ou dénomination del'entreprise :

➤ Adresse :
.....

➤ Email :

➤ Téléphone :



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DE LA CHAPELLE SAINTE-SUZANNE

Mairie
2, rue Ste Suzanne
Mûr-de-Bretagne - 22530 Guerlédan

Tél : 06.85.53.67.56
nolwenn.pincon@orange.fr

chapelle-guerledan.fr
@chapellestesuzanne



GRAINES DE MUSIQUE

ECOLE DE MUSIQUE CORLAY-GUERLÉDAN



LA MUSIQUE D'ENSEMBLE

L'atelier de percussion, comme la chorale adulte, sont sur le site de Corlay.

LES COURS ET ATELIERS INDIVIDUELS

Chaque séance hebdomadaire dure 30 minutes en cycle 1 et 40 minutes en cycle 2. Sur le site de Guerlédan les pupitres proposés sont la batterie, la basse, le chant, le piano, la guitare, la guitare électrique, le saxophone et le violon.

ÉVEIL ARTISTIQUE POUR LES 3-5 ANS À LA RENTRÉE

Amandine, animatrice théâtre du Cac Sud 22, interviendra en éveil théâtral sur 10 séances et Pierre GARAT en éveil musical sur 20 séances. La première séance est programmée le **mercredi 08 octobre** de 09H15 à 10H00.



Le groupe musique actuelle se réunit tous les lundis sous la direction de Kevin.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR LA RENTRÉE

Tél : 02 96 29 98 51 ou 06 32 50 82 32 Mail : grainesmusique@gmail.com

BREIZH NEVEZ



LE CERCLE CELTIQUE DE GUERLÉDAN, après une première place au championnat de danse bretonne organisé par Kenleu, PASSERA L'ANNÉE PROCHAINE EN CATÉGORIE EXELLAÑS !

Véro Lintanf



EN CE MOMENT, DÉCOUVREZ NOS
NOUVEAUTÉS
DU KREIZ BREIZH !

PETITS PALETS
MAXI BEURRÉS



MINI **GALETTES** FINES
ET CROUSTILLANTES



22530 GUERLÉDAN - MÛR DE BRETAGNE
WWW.BISCUITERIEDEGUERLEDAN.FR



MOTS DES ÉLUS

LA VIE COMMUNALE.

Nous sommes à mi-mandat. Une période qui s'est montrée difficile pour tous. Un retour en arrière ne serait ni envisageable, ni sans doute supportable du fait de la pandémie puis son confinement, la guerre en Ukraine et ses conséquences, les retards de toutes sortes et dans tous les domaines sans compter les augmentations de prix... Notre vie quotidienne s'en est ressentie et s'en ressent encore.

Aujourd'hui encore, de nouvelles difficultés apparaissent et nous devons y faire face. Pourtant, la vie communale continue et nous avons à cœur, le temps de cette dernière partie du mandat, de mener à bien les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance.

A chaque parution du bulletin, nous continuons à vous tenir informés des travaux en cours, de ceux qui vont être réalisés et aussi des projets qui vont voir le jour. Il s'agit en quelque sorte de faire connaître à tous l'avancée de la réalisation de notre programme.

Au sein de notre conseil municipal, nous avons à cœur d'avoir une vue d'ensemble pour anticiper divers projets et décisions en lien avec les évolutions du moment et l'inflation galopante.

N'oublions pas que nous sommes responsables d'un héritage transmis par nos prédécesseurs et que nous devons le faire évoluer pour pérenniser l'avenir de notre commune.

Le conseil municipal de Guerlédan est un lieu d'échanges et de débats, restons force de propositions et notre collectivité en sortira grandie.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un très bel été.

Jean-Noël Balavoine,
Jean-François Le Dudal
et Joseph Le Goff
pour la majorité
municipale

MOTS DES ÉLUS

LE MOT DE LA MINORITÉ

Rédigé collectivement par : Michel Jego, Françoise Le Boudec, Florent Le Bris, Monique Le Clézio

Nous arrivons à mi-mandat et, malgré nos nombreuses demandes, le mode de fonctionnement ne change pas (aucun calendrier sur les dates des conseils, documents nous parvenant au mieux 2 jours avant !). Nous attendions donc tous ce nouveau bulletin municipal. En effet, il permet de prendre connaissance des projets réalisés mais aussi de découvrir ceux que le bureau municipal entend mettre en œuvre dans les mois à venir.

Pour autant, lire une proposition, ce n'est pas la comprendre et l'accepter. C'est ce qu'on nous demande et le conseil municipal ne devient plus qu'une chambre d'enregistrement.

Nous déplorons également l'animosité de certains élus à notre égard alors que nous représentons aussi la population et que le débat fait partie de la démocratie.

Concernant les acquisitions immobilières, la commune jouerait-elle aux agents immobiliers ?

- acquisition pour 90 000 €, d'une parcelle avec maison pour l'aire de camping-car, maison revendue seule 80 000 €
- préemption de la propriété Le Meur pour 89 000 €, projet de revente uniquement de la maison pour 166 000 €
- préemptions du garage Lacroix et de la forge Thomas pour quels projets ?
- acquisition pour 90 000 € d'un bâtiment vétuste rue de la traversière (acheté en 2022 à 50 000 €) pour accueillir une partie des services techniques alors même qu'on vend celui de Saint Guen !

Quant à la réfection des toilettes, rue du centre et à la destruction de l'ancien Office de Tourisme, nous regrettons une unique proposition découverte lors du Conseil Municipal.

Nous sommes défavorables à l'augmentation des taux d'imposition pour maintenir une capacité d'investissement lorsque celle-ci est essentiellement fléchée sur le patrimoine religieux. Là encore, aucun budget pour la voirie en campagne !

Notre commune touristique aurait mérité, notamment pour l'Anse de Landroannec, une concertation et la communication d'un plan global d'aménagement et non d'actions au coup par coup.

Saluons l'engagement des actifs comme des bénévoles des associations qui se mobiliseront pour animer et participer à la qualité de l'accueil des vacanciers.

Bel été à tous.

AGENDA

JUILLET

samedi 01	Ass. Sauv. Chapelle St-Guen	Rando gourmande	SAINT-GUEN
dimanche 02	Ass. Sauv. Ste Suzanne + paroisse	Repas + Pardon Ste-Suzanne	MÛR-DE-BRETAGNE
du 03 au 31	Ass. Canal Guerlédan Pontivy	Expositions d'artistes	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 06	Sons de Bretagne	Concert	SAINT-CARADEC
vendredi 07	Commune	Marché estival	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 13	Sons de Bretagne	Concert	SAINT-GILLES-VX-MARCHÉ
vendredi 14	Anciens Combattants	Commémoration	MÛR-DE-BRETAGNE
vendredi 14	Commune	Marché estival	MÛR-DE-BRETAGNE
vendredi 14	Commune	Fest-noz et feu d'artifice	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 20	Sons de Bretagne	Concert au Moulin de Belle Isle	HÉMONSTOIR
vendredi 21	Commune	Marché estival	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 22	Paroisse	Pardon de Ste-Marie-Madeleine	SAINT-GUEN
dimanche 23	Comité des Fêtes	Fête de la Madeleine	SAINT-GUEN

AOÛT

du 07 au 31	Ass. Canal Guerlédan Pontivy	Expositions d'artistes	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 03	Sons de Bretagne	Concert	ALLINEUC
vendredi 04	Commune	Marché estival	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 05	APEL St Joseph	Fest Noz au manoir de la Roche	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 06	Commune	Commémoration Pont Quémer	MÛR-DE-BRETAGNE
lundi 07	Ass. Canal Guerlédan Pontivy	A dimanche au canal	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 10	Sons de Bretagne	Concert	MÛR-DE-BRETAGNE
vendredi 11	Commune	Marché estival	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 14	Amicale des Sapeurs Pompiers	Choucroute	MÛR-DE-BRETAGNE
mardi 15	Asso Fête du Lac	Fête du Lac	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 17	Sons de Bretagne	Concert Chapelle St-Maurice	SAINT-MAYEUX
vendredi 18	Commune	Marché estival	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 24	Sons de Bretagne	Concert	LE QUILLIO
vendredi 25	Commerçants et artisans	Grand Prix cycliste	MÛR-DE-BRETAGNE

SEPTEMBRE

du 01 au 3	Ass. Canal Guerlédan Pontivy	Expositions d'artistes	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 02	Commune	Forum des associations	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 09	Guerlédan Aventures	Trail du Lac	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 09	APCB	Foire Bio	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 10	APCB	Foire Bio	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 10	Amicale Laïque	Randonnée	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 10	Sté de Chasse	Fête des chasseurs (potée)	SAINT-GUEN
dimanche 17	Paroisse	Notre Dame de Pitié	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 17	Ass. Les Chevaux du Lac & Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 17	Rayon de soleil	Repas sur place ou à emporter	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 24	APEL St Joseph	Vide grenier	MÛR-DE-BRETAGNE



OCTOBRE

dimanche 01	Fête des classes 3	Fêtes des Classes 3	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 05	Club de l'Amitié	Concours de belote	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 07	Ass. Les Chevaux du Lac & Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 08	Ass. Les Chevaux du Lac & Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 14	Amicale Laïque	Repas bourguignon	MÛR-DE-BRETAGNE
vendredi 20	Amicale Laïque	Assemblée Générale	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 21	FC Poulancré	Jambon à l'os frites	SAINT-GILLES-VX-MARCHÉ

NOVEMBRE

jeudi 02	Club de l'Amitié	Concours de belote	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 04	Club de l'Amitié	Assemblée Générale	MÛR-DE-BRETAGNE
vendredi 10	Comité de Jumelage	Assemblée Générale	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 11	Anciens Combattants	Commémoration	SAINT-GUEN
samedi 11	Anciens Combattants	Commémoration	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 18	FNACA de Guerlédan	Assemblée Générale	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 19	APEL St-Joseph	Journée "plaisirs"	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 19	Ass. Les Chevaux du Lac & Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 23	Club de l'Amitié	Concours de belote Téléthon	MÛR-DE-BRETAGNE

DÉCEMBRE

samedi 02	Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 09	Amicale Laïque	Arbre de Noël	MÛR-DE-BRETAGNE
mercredi 13	Nordiques de Guerlédan	Assemblée générale	MÛR-DE-BRETAGNE
vendredi 15	Commune de Guerlédan	Marché de Noël	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 16	Sapeurs Pompiers	Arbre de Noël	MÛR-DE-BRETAGNE



Équipe d'Algérie d'ASSIREM TIZI OUZOU qui jouait sur le site de Guerlédan, et dont les enfants étaient hébergés en familles sur la commune.



Guerlédan Basket Club récompensé !

SONS DE BRETAGNE & D'AILLEURS

2023

DE L'OUST
À GUERLÉDAN

MUSIQUE
& PATRIMOINE

JUILLET ET AOÛT

CONCERTS GRATUITS

LES JEUDIS A 20 H 30

VISITE ET PETITE RESTAURATION À 19H30

29 JUILLET > GUERLÉDAN - MÛR-DE-BRETAGNE - CHAPELLE SAINTE-SUZANNE
QUATUOR POISSON CHAT

06 JUILLET - SAINT-CARADEC - PARVIS DE L'ÉGLISE

HINA - Quatuor Violoncelle / Accordéon / chant / percu

13 JUILLET > SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ - CHAPELLE SAINT-YVES

MAUD MADEC ET GUWAN LIARD Duo Chant / Bombarde / Viele

20 JUILLET > HEMONSTOIR - MOULIN DE BELLE ISLE

FRÈRES PARANTHOEN - Duo Accordéon / Violon

27 JUILLET > SAINT-MAYEUX - CHAPELLE ST-MAURICE

JEAN-MICHEL VEILLON ET NICOLAS QUEMENER - Duo Flute / Guitare / chant

4 AOÛT > ALLINEUC - MANOIR DE BOSMÉLÉAC

JEAN-BAPTISTE HENRY - Bandonéon

10 AOÛT > MÛR-DE-BRETAGNE - MANOIR DE LA ROCHE

HEIKKI BOURGAULT ET ERWANN TOBIE - Duo Guitare / Accordéon

17 AOÛT > MERLÉAC - CHAPELLE SAINT-JACQUES

KANOUR NOZ - Trio Contrebasse / Chant / Harpe

24 AOÛT > LE QUILLIO - CHAPELLE SAINT-MAURICE

SOÏG SIBÉRIEL ET ALAIN GENTY - Duo Guitare / Basse

31 AOÛT > SAINT-GUEN - CHAPELLE SAINT-ÉLOUAN

SYLVAIN GIRAULT ET MATHIEU HAMON - Duo de chanteurs

